



APPEL À CANDIDATURES POUR LA CRÉATION D'ÉPICERIES SOLIDAIRES

Description

La crise sanitaire que nous traversons, devenue une crise économique et sociale, affecte durablement les ménages déjà fragiles, et de nouvelles catégories de population peu habituées à l'aide alimentaire (étudiants, travailleurs indépendants, familles monoparentales, familles modestes touchées par le chômage partiel...).

Les épiceries solidaires sont une réponse pertinente à ces nouveaux besoins, en permettant à la fois un accès digne et non stigmatisant à une alimentation de qualité, un accompagnement personnalisé et une aide pour surmonter les difficultés.

Vous souhaitez créer une épicerie solidaire sur votre territoire ? Répondez à l'appel à candidatures lancé par ANDES et bénéficiez d'un accompagnement et d'une subvention pour les premiers investissements matériels.

Pour en savoir plus sur l'appel à candidatures et déposer votre projet, rendez-vous sur cette page : <https://andes-france.com/andes/nos-actions/creer-une-epicerie-solidaire/>

Les projets solides, répondant à des besoins sociaux clairement identifiés, et dont la future structure porteuse est établie ou en cours de création, seront privilégiés. Ces critères ne sont ni exhaustifs, ni rédhibitoires : chaque projet sera analysé individuellement. Notre équipe est également en mesure de vous conseiller si vous en êtes aux prémices de votre projet. N'hésitez pas à vous lancer !

Contact

audery.latra@andes-france.com

Date de clôture de l'appel à candidatures : l'appel à candidatures va rester ouvert plusieurs mois.

